

LE SÉNAT

Le mardi 22 septembre 1992

La séance est ouverte à 14 heures, le sénateur Gérald J. Comeau, président suppléant étant au fauteuil.

Prière.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

[Traduction]

LA CONSTITUTION

LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE—L'APPROBATION DU MESSAGE DES COMMUNES—QUESTION DE PRIVILÈGE

L'honorable P. Michael Pitfield: Honorables sénateurs, je voudrais m'expliquer sur un fait personnel.

Comme je l'ai dit dans mon intervention mardi dernier, j'approuve le texte de la question référendaire. J'étais malheureusement absent au moment du vote sur la question, car on m'avait dit qu'il n'y aurait pas de vote par appel nominal. Par conséquent, on a peut-être l'impression ailleurs que je me suis abstenu ou que j'ai changé d'avis. Ce n'est pas le cas.

Je voudrais donc dire bien clairement que si j'avais pu voter, j'aurais appuyé le texte de la question référendaire.

LE MOYEN-ORIENT

LES EFFORTS DE PAIX DU PREMIER MINISTRE D'ISRAËL

L'honorable Heath Macquarrie: Honorables sénateurs, il n'est pas toujours facile de trouver des motifs d'optimisme sur la scène internationale, et c'est plus difficile encore au Moyen-Orient.

Je ne peux m'empêcher d'exprimer une profonde satisfaction et une grande reconnaissance devant le leadership noble et sage du nouveau premier ministre d'Israël, Ytshak Rabin. Grâce à son dévouement à la cause de la paix, il y a maintenant de l'espoir alors que, jusqu'ici, l'horizon restait bouché. Les entretiens entre Israéliens et Palestiniens sont en train de devenir de vrais échanges de vues. La difficile question des hauteurs du Golan est maintenant à l'étude. Les frictions entre les États-Unis et Israël sont disparues. Il n'est plus absurde d'envisager une rencontre au sommet entre le président Assad et le premier ministre Rabin.

Dans cette assemblée, le sénateur Murray et moi sommes maintenant les seuls membres du Comité permanent des affaires étrangères à avoir pris part à un dîner rencontre avec M. Rabin à Jérusalem à l'occasion de la visite de ce comité au Moyen-Orient. Il ne m'avait pas frappé comme un homme susceptible d'apporter des réformes, mais il a agi avec une célérité qui tient de l'audace pour régler de nombreux problèmes qui remontent fort loin. Après mûre réflexion, je suis convaincu qu'il est l'homme tout désigné pour prendre les risques d'un véritable effort de paix.

Impossible de reprocher à M. Rabin, grand héros militaire, d'être trop mou. Âgé de plus de 70 ans, comme certains d'entre nous, et ayant accumulé les grands honneurs et occupé

de postes prestigieux chez les militaires, en politique et dans le corps diplomatique, il semble ne plus avoir qu'un objectif, quoique très difficile, à atteindre, bâtir la paix.

Je souhaite et je prie que cet homme brave et sage atteigne son objectif. Tous les hommes de bonne volonté doivent faire tout en leur pouvoir pour l'aider à atteindre ce noble objectif.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

LE NOMBRE DE JOURS AVANT L'EXPIRATION DU MANDAT DU GOUVERNEMENT

L'honorable Gildas L. Molgat (chef adjoint de l'opposition): Honorables sénateurs, en l'absence de mon collègue, le chef de l'opposition, je dois vous rappeler que le compte à rebours continue. Vous serez heureux de savoir que, si le gouvernement dont le sénateur Murray fait partie respecte encore la démocratie, il lui reste 59 jours avant de déclencher des élections. Par contre, si c'est un gouvernement lâche qui méprise la démocratie, il reste encore 455 jours avant le jour du jugement.

AFFAIRES COURANTES

LA LOI SUR LE MINISTÈRE DES FORÊTS

PROJET DE LOI MODIFICATIF—RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Efstathios William Barootes, président du Comité permanent de l'agriculture et des forêts, présente le rapport suivant:

Son Honneur le Président suppléant: Quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

Le mardi 22 septembre 1992

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le projet de loi C-306, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Forêts et modifiant d'autres lois en conséquence, a, conformément à son ordre de renvoi du mercredi 16 septembre 1992, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

Le président,

E.W. (STAFF) BAROOTES

Son Honneur le Président suppléant: Quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois?

Le sénateur Barootes: Honorables sénateurs, étant donné la simplicité de ce projet de loi...

Le sénateur Frith: Attention!